

A la pandémie mondiale qui nous frappe depuis deux ans s'ajoutent désormais les déflagrations de la guerre en Ukraine. Le canon n'avait pas retenti en Europe depuis les conflits qui ont déchiré les Balkans mais c'est désormais une super-puissance, une puissance nucléaire, la Russie, qui a décidé d'imposer sa loi par les armes.

Chaque jour nous apporte de nouvelles images de l'implacable cruauté qui pousse des femmes, des enfants, des vieillards hors de leurs maisons détruites.

Au nom de la commune je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont répondu à notre appel aux dons.

Alors que le conflit ne peut qu'aggraver un peu plus une situation sociale très dégradée, cette vague de solidarité sans précédent donne de l'espoir, parce que c'est cette solidarité justement qui est au fondement de notre modèle social. Alors que nous sommes chaque jour plus soumis aux marchés financiers et aux aléas de la situation internationale, notamment en matière énergétique, il est essentiel de s'en rappeler. L'indépendance et la solidarité, c'est sur ces deux piliers que notre pays s'est reconstruit au sortir de la guerre la plus terrible et la plus meurtrière qu'ait connue notre continent.

L'indépendance et la solidarité, ce sont ces valeurs qui ont fondé nos grands services publics de la santé, des transports, de l'énergie et notre modèle de protection sociale.

Alors que se lève de nouveau l'orage d'acier de la guerre, rendant dérisoire le chacun-pour-soi libéral et odieuse la course au profit qui lui a donné naissance, l'indépendance et la solidarité doivent être au cœur de notre action, comme de toute politique sérieuse, c'est-à-dire au service du plus grand nombre.

- Pierre Allard -

## DONNER Disparition de Laurent Franco POUR VIVRE ENSEMBLE

Le vendredi 11 mars dernier, le centre communal d'action sociale a tenu à rendre hommage à Laurent Franco, récemment décédé, pour son engagement au sein des jardins partagés et pour son sens du collectif. Pour sa générosité aussi puisqu'il faisait don à l'épicerie sociale et solidaire des légumes qu'il y produisait.

Avec son ami d'enfance, Emmanuel Adoux, très ému, Christophe Wa-cheux, conseiller municipal délégué en charge du CCAS, a inauguré l'allée qui, à l'entrée des jardins, porte désormais le nom de Laurent Franco. « Une fois n'est pas coutume, je crois que c'est une bonne chose de mettre en lumière un homme de l'ombre.

Le 20 janvier dernier, Laurent Franco

nous quittait. Il s'en est allé sans bruit ni roulement de tambour.

De cet homme de peu diraient certains, mais riche de tant de valeurs humaines et d'envie de partager, le CCAS conserve un souvenir précieux.

Sa gentillesse, qui s'illustrait par des petites attentions souvent tournées vers les autres plutôt que vers lui-même, nous montre le chemin d'une bienveillance qui a tout son sens dans notre société » a déclaré l' élu, touché de voir que d'autres membres des jardins avaient aussi fait le déplacement pour saluer la mémoire de ce compagnon dont la sollicitude était connue de tous. Il sera désormais toujours un peu parmi eux.



# LE P'TIT BONJOUR



## L'hommage aux victimes du terrorisme

Le 11 mars dernier, au parc Bellevue, devant l'arbre de la Liberté, la municipalité s'est associée à la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. « Nombreux sont celles et ceux qui ont perdu la vie, nombreux sont celles et ceux qui traversent une souffrance quotidienne, aujourd'hui encore, pour survivre et pour réapprendre à vivre. C'est à eux que nous pensons aujourd'hui » a notamment déclaré Hervé Beaudet, premier adjoint au maire de Saint-Junien, lors de cette émouvante cérémonie. Il a également appelé à défendre et à renforcer notre pacte républicain face à la montée du fanatisme et de l'obscurantisme, en citant la maxime écrite par deux survivants de l'attaque du Bataclan, Arthur Dénouveaux et Antoine Garapon : « La survie est la discipline du bonheur. »

## LA CULTURE EN LIBRE ACCÈS

La médiathèque devient gratuite pour tous

La situation sociale actuelle conduit la municipalité à redoubler d'efforts pour permettre l'accès de toutes et de tous à la culture. Alors que l'entrée à l'ensemble des expositions organisées par le service municipal d'action culturelle est gratuit, c'est désormais la médiathèque qui a fait le choix d'un accès libre depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Un pas vers plus d'égalité entre les habitants du territoire comme l'explique Lucien Coindeau, adjoint au maire en charge de l'action culturelle : « Le moment était venu de franchir ce cap, particulièrement actuellement où les gens sont souvent à l'euro près, il n'était pas question de pénaliser les plus démunis. Désormais, tous les adhérents, de Saint-Junien ou d'ailleurs, ont accès gratuitement aux ressources que la médiathèque met à leur disposition. Et il faut noter que l'on se rend compte que l'établissement rayonne très largement au-delà des

limites de la commune. Nous avons intégré cette donnée à notre réflexion. La gratuité c'est, de fait, la fin de la disparité de prix suivant l'âge ou la localisation géographique et c'est aussi du temps gagné pour le personnel chargé du suivi des prêts » explique l' élu.

« Ce qui compte pour nous, c'est la mise en relation entre ce lieu et ses usagers. C'est donc un véritable contrat de confiance que nous avons choisi d'établir et ça fonctionne. Les plateformes payantes de téléchargement proposent autour de 4 000 références de films ou de séries, c'est presque ce que nous offrons gratuitement... Envisager la culture autrement, c'est possible et c'est ce que nous mettons en place » conclut Lucien Coindeau, en donnant rendez-vous à la médiathèque à tous les habitants !



### Le saviez-vous ?

La médiathèque de Saint-Junien c'est :  
- 100 000 documents avec des nouveautés, des fictions, des BD, des mangas, des polars, des biographies, des classiques, de la poésie, du théâtre...  
Ce sont aussi des ressources pour travailler, pour étudier et pour apprendre, avec des livres documentaires sur des pays, l'histoire, les arts, le sport, la musique, le cinéma, les courants de pensée, des livres pratiques sur le jardinage, la cuisine, la médecine, des essais, des livres sur l'actualité...  
- Plus de 4000 CD  
- Près de 4000 DVD (films et séries)  
- De très nombreux journaux et magazines.

## » TRIBUNE «

### Le GIEC nous alerte : nous pouvons agir !

Le GIEC - Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat - regroupe 195 états. Depuis 1988, il analyse toutes les études sur les changements climatiques et informe sur les causes, les répercussions et les mesures à prendre.

Son rapport publié en février 2022 fait état de :

- la certitude de la responsabilité humaine sur le réchauffement climatique ;
- la hausse globale de 1,5°C entre 2030 et 2050 avec de nombreuses conséquences irréversibles : augmentation du niveau de la mer de 40 cm provoquant la submersion de zones littorales (ex. : l'île d'Oléron) ; diminution de l'eau disponible pour les populations et les activités humaines (agriculture, industrie...) ; accroissement des phénomènes climatiques extrêmes (pluies torrentielles ; crues destructrices ; canicules régulières ; incendies d'ampleur ; etc.) ;
- la modification de la biodiversité (ex. : moustiques tigres) ;
- la nécessité d'une mobilisation sans précédent pour ne pas dépasser +1,5°C.

Notre commune peut agir, par exemple :

- en conservant nos espaces verts en ville, comme les Goulas ;
- en débétonnant les zones inutilement artificialisées ;
- en développant des modes de déplacement non polluants ;
- en favorisant le « consommer local ».

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

Site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

## » AGENDA «

Retrouvez l'agenda complet et détaillé sur [www.saint-junien.fr/agenda](http://www.saint-junien.fr/agenda)

**Mercredi 6 et jeudi 7 avril : L'heure du conte** Du balai l'hiver, place au printemps. Médiathèque - Mer : 10h30 et 15h. Jeu : 10h30.

**Vendredi 8 avril : Apéro-lectures** des Amis des mots. Salle L. Teillet - 18h.

**Samedi 9 et dimanche 10 avril : Cadavre exquis** - Spectacle de l'orchestre d'harmonie. Etoile bleue - Sam : 20h30. Dim : 16h.

**Dimanche 10 avril : 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle** de 8h à 19h.

**Du mardi 12 au dimanche 24 avril : Exposition de peinture** de Viviane Barois. Salle Laurentine Teillet. Tous les jours de 10h à 19h.

**Mardi 12 avril : Les sens des arts**, L'art d'entendre. Médiathèque - De 14h à 16h - Inscription au 06 45 20 18 75.

**Mercredi 13 avril : Conte au pied de l'écran**. Ciné-bourse - 15h.

**Samedi 16 et dimanche 17 avril : Salon des antiquaires**. Salle des congrès.

**Vendredi 22 avril : Journée nationale du souvenir de la déportation**. Stèle du champ de foire - 11h.

**Samedi 23 et dimanche 24 avril : 39<sup>e</sup> Auto Cross et 28<sup>e</sup> Sprint Car** organisés par l'ASA Terre. Circuit Ville de Saint-Junien - A partir de 8h - Payant.

**Dimanche 24 avril : 2<sup>nd</sup> tour de l'élection présidentielle** de 8h à 19h.

**Dimanche 24 avril : Flora Troc** des Amis des fleurs. Place Lacôte - De 9h à 12h - Renseignements au 05 55 02 12 82 ou [alainlebegue@sfr.fr](mailto:alainlebegue@sfr.fr).

**Du mardi 26 avril au dimanche 8 mai : Salon de peinture et de sculpture** par Dessin & Couleur, à la Halle aux grains.

**Du mardi 26 avril au samedi 7 mai : Exposition Le patrimoine industriel**, par les Archives départementales et Les vieilles pierres. Salle Laurentine Teillet.

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai : Marché de printemps des Amis des fleurs**. Place Lacôte - De 9h à 18h.

**Mercredi 4 mai : La petite histoire** - Médiathèque - 15h.

**Samedi 7 mai : La Tomate contre la Dystonie** - Vente de produits à Hyper U au profit de l'Institut du cerveau.

# MERCI À VOUS !

La solidarité est exceptionnelle

En répondant à l'appel à la solidarité lancé par l'association des maires et des élus de la Haute-Vienne, la Ville de Saint-Junien ne pouvait imaginer l'ampleur de la réponse de la population.

Emus et choqués par les images de l'invasion russe en Ukraine, ce sont en effet des dizaines de personnes qui sont venues porter à la mairie des vêtements chauds, des produits d'hygiène mais aussi des produits médicaux et des sets de perfusion grâce à l'implication des professionnels de santé...

Face à cet afflux, les agents municipaux et les élus se sont intensément mobilisés, durant les trois jours qu'aura duré la collecte, pour



recevoir les dons, les trier, préparer les cartons (donnés eux-aussi par des entreprises de cartonnage et des professionnels), les transporter et les stocker.

C'est le même élan solidaire qui a poussé près de 80 familles saint-junienaises à proposer d'héberger des réfugiés. Elles ont été inscrites sur une liste par la Ville. Les propositions d'accueil et d'hébergement se déroulent désormais de façon centralisée sur un site national dédié : [cohabitations-solidaires.fr](http://cohabitations-solidaires.fr)

Il est également possible d'effectuer des dons sur la page : [www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542](http://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542)



## VITE DIT

### Règlement local de publicité

Le règlement local de publicité (RLP) est le document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire communal. Il permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales. Il est annexé au Plan local d'urbanisme.

La ville de Saint-Junien mène depuis plusieurs années une politique très volontaire d'amélioration du cadre de vie et plus particulièrement de protection de son patrimoine bâti ou naturel. La maîtrise des dispositifs publicitaires et des enseignes, au moyen du RLP, est un élément important de cette démarche. La ville disposait d'un règlement local de publicité depuis 2003 devenu caduc en 2021. Il convient donc d'en mettre en place un nouveau.

A cette occasion, seront prises en compte les modifications réglementaires intervenues, les nouvelles formes de publicité et l'évolution urbaine de la commune.

La préservation des paysages est l'affaire de tous. Afin de recueillir tous les avis, des moyens sont mis à disposition pour l'information et la participation du public :

- une information sur le site internet de la ville [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr) rubrique Pratique/Urbanisme puis Renseignements d'urbanisme.
- une adresse mail dédiée pour recevoir les

observations du public [rlp@saint-junien.fr](mailto:rlp@saint-junien.fr)

- la mise à disposition d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée, à l'accueil du service urbanisme de la mairie, situé au 2<sup>e</sup> étage du centre administratif Martial-Pascaud, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

### Permanences de la CPAM

L'espace en libre service de la CPAM a rouvert les matins du lundi au vendredi au centre administratif Martial-Pascaud. L'après-midi sur rendez-vous.

### Aides au départ en vacances

Toutes les familles qui le souhaitent sont invitées à prendre rendez-vous avec la référente familles de *La Parenthèse* au 07 61 64 42 75 afin de préparer un projet de départ en vacances. Selon le quotient familial ou leurs revenus d'imposition, elles peuvent bénéficier d'aides de la part de la CAF (jusqu'à 85% pour un 1<sup>er</sup> départ) et/ou de chèques vacances en complément.

### Recherche de bénévoles

#### La Parenthèse

Le centre social recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs (français, anglais, math) mais aussi des personnes qui ont des compétences pour le bricolage, le jardinage ou les arts plastiques. 05 55 02 57 08.

### Biennale d'arts naïf et singulier

L'office de tourisme organise cet événement depuis plus de 20 ans et fait appel à des bénévoles. La biennale se tient du 30 juillet au 13 septembre à Saint-Junien et du 30 juillet au 28 août à Rochechouart et à Saint-Brice-sur-Vienne. L'office recherche des bénévoles bricoleurs/ses, enthousiastes et sensibles à l'art pour : la conception et la mise en place de la signalétique à Saint-Junien, à Rochechouart et à Saint-Brice ; une aide pour tenir le pot de l'amitié du vernissage (le 30 juillet) ; une aide à l'encadrement des ateliers d'initiation artistique (2 après-midi/semaine sur les 3 semaines d'août). Si ces missions vous intéressent, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme : [biennale.poltourisme@gmail.com](mailto:biennale.poltourisme@gmail.com) ou 05 55 02 17 93.

### Rando gourmande

Les demandes d'inscription à la randonnée gourmande d'ADN du 22 mai à Chaillac et Saillat sont ouvertes jusqu'au 8 mai et sont à adresser à [adn.pol87@gmail.com](mailto:adn.pol87@gmail.com).

### Modification de la tournée de ramassage des ordures ménagères

Les ordures ménagères des rues et villages collectées habituellement le lundi seront collectées le mardi 19 avril ; celles collectées le mardi seront ramassées le mercredi 20 avril.

# HALTE À LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE !

La facture de la commune augmente de 300 000 euros

La libéralisation du prix de l'électricité influence très durement les collectivités qui ne bénéficient plus du tarif régulé.

Si la commune a toujours figuré parmi les bons élèves en ce qui concerne les économies d'énergie, les efforts consentis risquent d'être réduits à néant avec la flambée sans précédent du prix de l'électricité (+ 350 % sur un an).

En cause, la libéralisation du marché et la fin du tarif régulé pour les gros utilisateurs prévue par la Loi NOME. Soumise à la règle des marchés publics, la commune doit désormais se fournir sur le marché mondial, par le biais du *Syndicat énergies Haute-Vienne*, et ce sans aucune protection face à une grande volatilité des prix.

C'est ce qui explique l'explosion du montant de la facture comme le note le maire de Saint-Junien, Pierre Allard : « Il n'y a plus aucune indépendance énergétique de notre pays, ce qui nous soumet au bon vouloir des financiers et aux aléas de la situation internationale. Comme toujours, on nous a vendu la libéralisation en faisant croire que les prix baisseraient et bien évidemment c'est l'inverse qui se produit. La solution politique, c'est de retrouver notre indépendance et de sortir des fluctuations du marché mondial. »

Malheureusement, le gouvernement ne semble pas vouloir prendre la mesure de la crise.



« Pour la commune c'est une augmentation de 300 000 euros et, au niveau du département, de plusieurs millions d'euros. Le gouvernement a autorisé les toutes petites communes à retrouver le tarif régulé pour un an, mais c'est très largement insuffisant. »

En l'état, cette hausse va durement fragiliser

le budget communal et il est à craindre que, si des mesures ne sont pas prises, la flambée des prix de l'énergie n'en soit qu'à ses débuts.

Symboles de progrès, l'électricité et le gaz sont des services vitaux qu'il n'est plus possible de livrer à la rapacité du marché ou au chaos de la situation internationale.

## LA MUNICIPALITÉ INTERPELLE LE GOUVERNEMENT

Une motion a été adoptée à l'unanimité du conseil

La municipalité entend poursuivre ses efforts en matière d'économies d'énergie. Elle a également souhaité réagir et interpeller le gouvernement à ce sujet.

De nombreuses collectivités, en effet, n'ont plus aucune marge de manoeuvre et certaines envisagent désormais de réduire les coûts en revoyant les horaires d'ouverture de leurs équipements.

La motion adoptée lors du conseil municipal du 3 mars dernier pointe la responsabilité de l'Etat qui oblige par exemple EDF à fournir toujours plus d'électricité à ses concurrents, à des prix en dessous du marché actuel. Ce choix a pour effet de générer une perte de 8 milliards d'euros pour l'entreprise, l'affaiblissant un peu plus et laissant craindre son prochain démantèlement, comme le dé-

noncent d'ailleurs ses agents.

A un moment où, au contraire, il faudrait s'appuyer sur elle pour reconquérir une indépendance énergétique, les conseillers municipaux de Saint-Junien ont donc tenu à réaffirmer leur attachement à un service public de l'électricité de qualité. Ils notent aussi que l'énergie est un bien de première nécessité qui pèse de plus en plus lourd sur le budget des ménages comme sur celui des collectivités et des entreprises.

Il est possible de consulter l'intégralité de la motion grâce à ce QR Code.

